

Document à afficher sur le
lieu de baignade

PLAN D'EAU INTERCOMMUNAL

Commune de LISSAC-SUR-COUZE

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **19/07/2022**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	0,70	m	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	27,7	°C	/
PH	8,1	unité pH	9,0

Analyse en laboratoire	Résultats	Unités	Limite de qualité
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	251	n/(100mL)	1800
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15	n/(100mL)	660
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	0	mm3/L	1

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de moyenne qualité bactériologique pour la baignade. Un contrôle bactériologique renforcé (hebdomadaire) doit être mis en place. Absence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines.

La baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage. Le contrôle de routine (bimensuel) est maintenu pour les cyanobactéries.

Tulle, le 22/07/2022

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale de la Corrèze
La Responsable du Pôle santé
environnement



Mathilde RASSELET

Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----